

Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 15 janvier 2016  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 26 janvier 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 janvier 2016

### TOURISME – ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL SUR LA SEVRE NIORTAISE

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Alain BAUDIN à Joël MISBERT, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Isabelle GODEAU à Nathalie SEGUIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOURE à Elodie TRUONG, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Elmano MARTINS, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX

#### **Titulaires absents excusés :**

Alain BAUDIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE (décédé), Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Jean-Pierre MIGAULT, Sebastien PARTHENAY

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JANVIER 2016

### TOURISME – ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL SUR LA SEVRE NIORTAISE

Monsieur **Michel SIMON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 24 septembre 2012 approuvant le Schéma de développement touristique de l'agglomération et les enjeux stratégiques pour la prochaine décennie,

Considérant la fiche-programme n°5 du Schéma de développement touristique de la CAN « Conforter l'image et le positionnement Nature de la destination », dont les actions visent à diversifier les activités de loisirs en extérieur en créant de nouveaux produits qui exploitent le fleuve et les cours d'eau,

Considérant l'étude de faisabilité menée en 2013 par l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres portant sur l'analyse détaillée des aspects techniques, sécuritaires, opérationnels, paysagers, sur la valorisation architecturale et urbanistique et sur les stratégies de mise en marché et en tourisme d'une offre touristique de « bateaux habitables »,

Considérant que le résultat de cette étude confirme l'opportunité et la faisabilité de la remise en navigation touristique de la Sèvre Niortaise et de ses affluents à condition de remettre en état plusieurs ouvrages hydrauliques et d'aménager des haltes nautiques et des ports en début et fin de réseau,

Considérant que le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin propose de développer un projet de mise en navigation touristique de la Sèvre Niortaise, qui reliera les villes de Niort à Marans (puis La Rochelle dans un second temps) par système de location de « bateaux habitables », et qui sera opérationnel au plus tard en 2020,

Considérant que compte tenu des données nationales du poids économique du tourisme fluvial et de leur traduction locale sur le projet de la Sèvre Niortaise, les retombées économiques envisagées s'élèvent entre 700 000€ et 850 000€ par an (estimatif basé sur l'exploitation de 20 bateaux loués sur 15 à 19 semaines par an), dont 67% sont potentiellement réinjectés dans l'économie locale.

Considérant que le coût des aménagements nécessaires à la réalisation de ce projet s'élèvent à un montant total de 4,9 M € HT, incluant :

- la mise à niveau du domaine fluvial : 1 200 000 € HT,
- les aménagements liés à la mise en tourisme (pontons, écluses, ports) : 3 500 000 € HT,
- les investissements touristiques fluviaux (signalétique, outils de communication,...) : 200 000 € HT,

Considérant que le plan de financement proposé pour la réalisation de ce projet prévoit les participations suivantes :

<b>Financeurs</b>	<b>Contribution maximum</b>
État - CPER Poitou Charentes	750 000 €
État - CPER Pays de Loire	580 000 €
Région – CPER Poitou Charentes	750 000 €
Région – CPER Pays de Loire	282 000 €
FEADER	490 000 €
Conseil départemental 79	622 000 €*
Conseil départemental 17	348 000 €*
Conseil départemental 85	378 000 €*
CDC Aunis Atlantique	132 000 €
CDC Vendée Sèvre Autise	162 000 €
Communauté d'Agglomération du Niortais	406 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 900 000 €</b>

*(\*) Dont participation aux financements du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin et de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise.*

Considérant que le cadre général des engagements réciproques de l'ensemble des partenaires financeurs et les modalités de mise en œuvre du projet sont précisés dans la convention-cadre annexée à la présente délibération,

Considérant que la CAN est sollicitée uniquement pour le cofinancement des haltes des communes de l'agglomération niortaise et que le montant de 406 000 € constitue une contribution maximale,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'engagement de la Communauté d'Agglomération en faveur du projet de tourisme fluvial sur la Sèvre niortaise par une contribution financière à hauteur de 406 000 €.
- Approuver la convention-cadre jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tout document y afférent.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Michel SIMON**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20160125-C51-01-2016-DE  
Date de télétransmission : 28/01/2016  
Date de réception préfecture : 28/01/2016